JANVIER 2001

BULLETIN MUNICIPAL N° 38

Obtention de la 1re fleur

DERNIERS ÉCHOS...

Départ de M. Métayer Gendarme

DERNIERS ÉCHOS...

Le Carnaval

ÉDITORIAL

Quand vous recevrez ce bulletin municipal, l'année 2000 dont on a tant parlé s'achèvera et nous aborderons 2001 et le 21e siècle.

Pendant cette année 2000 notre bourg s'est un peu transformé rue d'Anjou à la suite de travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'enfouissement des réseaux.

Le fleurissement toujours croissant rend notre village plus agréable à vivre et plus accueillant aux visiteurs. Cet été nous avons eu le plaisir de recevoir le 1er Prix départemental des villages fleuris de 500 à 1 000 habitants ainsi que le panneau de la 1re fleur. Cette remise vient ainsi récompenser tous les acteurs de ce fleurissement, les employés de la commune, les membres de la commission de l'aménagement du bourg et les personnes qui ont participé au concours du fleurissement.

Bravo et félicitations à tous.

2001 sera l'année du changement.

En effet les élections municipales auront lieu les 11 et 18 mars, comme vous le savez sans doute je ne serais pas candidat pour un nouveau mandat. Siégeant au conseil municipal depuis trente cinq ans, le moment est venu de passer le relais. Les vingt années où j'ai assumé la responsabilité de Maire m'ont parfois causé quelques soucis mais elles ont aussi été pour moi très enrichissantes et m'ont apporté beaucoup de satisfaction.

Comme le veut la coutume en cette période j'adresse à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que chacun puisse trouver autour de lui un climat de confiance et d'amitié.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Rendez-vous à toute la population le vendredi 5 janvier 2001 à 20 heures à la salle des fêtes pour les vœux, l'accueil des nouveaux arrivants et la remise des prix des maisons fleuries.

✍ Robert Rousselet, Maire

Vœux 2000

SOMMAIRE

Derniers Échos

Éditorial ..... P. 1
État-Civil ..... P. 1
Extraits des Délibérations ..... P. 2-3-4-5
ADMR ..... P. 6
Sapeurs-Pompiers ..... P. 6
École Publique ..... P. 7
Bierné, village fleuri P.8-9
École Privée ..... P. 10
U.B.A.C.P.L. ..... P. 10
La Crèche parentale ..... P. 11
Bibliothèque ..... P. 11
Football ..... P. 12
Tennis de Table ..... P. 13
Basket ..... P. 13
Tennis ..... P. 13
Familles Rurales ..... P. 14
Club des Aînés ..... P. 15
Le tri sélectif ..... P. 16
Derniers Échos (Harmonie)

Directeur de la publication
M. ROUSSELET Robert
Photographies
M. CHOLOUX Gervais
Réalisation
Imprim'Ernée Création 12/2000

VŒUX 2001

Vendredi 5 Janvier
à 20 heures
Soirée Vœux
Accueil des Nouveaux Arrivants
Remise des Prix Maisons Fleuries

ETAT-CIVIL

Naissances

Bastien MAÏOLA	23 mars 2000
Ophélie HIRON	12 avril 2000
Laura GUESDON	19 mai 2000
Jade BLOND	29 mai 2000
Pauline FOUCHER	8 juin 2000
Clément GANDON	15 juillet 2000
Benjamin GÉLOT	25 juillet 2000
Adélaïde AUVRAY	29 juillet 2000
Florian MOURAUD	25 août 2000

Mariages

Stéphane VIELLE & Karen DENOU
27 mai 2000

Alain LADRAT & Josiane DOUCET
24 juin 2000

Michel THIERRY & Catherine LONGIS
14 juillet 2000

Florent HUREAU & Sonia AUBRY
29 juillet 2000

Nicolas COUCAUD et Lynda LEROUX
23 septembre 2000

Décès

René MONOT	20 janvier
Charles PASQUIER	20 février
Bernard OLIVIER	7 juin
Rémi VÉRON	22 juin
Louis SAUGRAIN	10 août
Armand ROUSSEAU	23 Septembre
André BIZET	6 octobre

SÉANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 1999

SUBVENTIONS 2000

Le Conseil Municipal décide d'une augmentation du montant de la subvention de l'an 2000 de 3% pour les associations suivantes et vote les montants ci-après :

- Classe de découverte 2000 (Ecole privée - 960 F x 17 enfants) ..... 16 320 F
- Harmonie
  - Fonctionnement : ..... 3 200 F
  - Ecole de Musique : ..... 7 700 F
  soit 10 900 F

- Etoile Sportive ..... 5 740 F
- Bierné Gennes Football-Club .. 1 920 F
- C.A.U.E. (cotisation) ..... 530 F
- Association des Amis de la Bibliothèque (cotisation) (convention avec Département) . 440 F
- O.G.E.C. (Ecole Privée) ..... 116 400 F
- Foyer Rural ..... 6 180 F
- Comice Agricole Cantonal ..... 3 780 F
- Amicale Sapeurs-Pompiers ..... 4 570 F (+ drapeau)
- U.B.A.C.P.L. ..... 5 150 F
- Comité des Fêtes ..... 6 760 F

MAINTIENT les montants 1999 pour les associations suivantes :

- Club du 3e Age ..... 1 780 F
- (ADDM) Association pour le Développement Musical ..... 100 F
- Chambre des Métiers de la Mayenne ..... 370 F
- Groupement Défense contre les ennemis de culture . 1 300 F
- Membre Honoraire de la Mutuelle du personnel 210F
- Comité Départemental contre le Cancer ..... 240 F
- Papillons Blancs de Château-Gontier (APEI) ..... 165 F
- Comité Départemental des Aveugles ..... 165 F
- Croix d'Or de la Mayenne ..... 165 F
- Société Protectrice des Animaux (SPA) ..... 165 F
- Office des Anciens Combattants de la Mayenne ..... 80 F
- Journée des Paralysés (Comité Départemental) ..... 80 F
- Prévention Routière de la Mayenne 80 F
- Croix-Rouge ..... 250 F
- Banque Alimentaire ..... 1 200 F
- Jardin Fleuri ..... 200 F
- Donneurs de Sang ..... 200 F
- Provision pour 2000 ..... 10 000 F

FAMILLES RURALES
Subventions
GARDERIE - CANTINE
ANIMATIONS – VACANCES

Considérant que les activités sont nécessaires et utiles aux enfants, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- Cantine ..... 48 000 F
- Garderie ..... 35 700 F
- Activités «jeunes» ..... 1 500 F

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Participation des conseillers municipaux aux commissions

Environnement, cadre de vie, agriculture :
- Titulaire REAUTÉ Rémy
- Suppléant VIOT Thierry

Logement, Affaires sociales
- Titulaire VIOT Thierry
- Suppléant LEMARIE Bernard

Services Publics en régie ou concédés
(Ex. : Traitement des Ordures ménagères...)
- Titulaire BLANCHOUIN Camille
- Suppléant JANVRIN Marcel

Aménagement de l'espace, affaires foncières, voirie, protection civile
- Titulaire ROUSSELET Robert
- Suppléant VIOT Thierry

Culture
- Titulaire BLANCHOUIN Camille
- Suppléant JOUFFLINEAU Philippe

Tourisme et patrimoine
- Titulaire PASQUIER Jacqueline
- Suppléant VIOT Michel

Sports, Enseignement, Formation, Activités péri-scolaires
- Titulaire TRIBONDEAU M. Noëlle
- Suppléante VAU Arlette

VESTIAIRES FOOTBALL

A propos de l'état des vestiaires du terrain de Bierné dont la situation devient de plus en plus délicate étant donné les intempéries, le Conseil Municipal décide de préparer un dossier en relation avec un maître-d'œuvre et de le soumettre à la Communauté de Communes, pour bénéficier d'un fonds de concours prévu pour les communes ayant des gros investissements sportifs.

DEMANDE CRÉDITS 2000 ÉCOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal vote :
- 3000 F, pour les spectacles
- 2 meubles pour abriter les postes de télévision
- un bureau pour la classe de M. FERRON
- petits bancs pour la petite et moyenne sections.

SÉANCE DU JEUDI 10 FÉVRIER 2000

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN DÉCLARATION D'ALIÉNATION D'UN BIEN SITUÉ EN ZONE U

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain sur les biens suivants :
- Rue des Trois-Moulins Section AB nos 263 274 - 275
- Rue de la Butte Section AB n° 533

DEMANDE DE LA PAROISSE STE-BERNADETTE DE BELLEBRANCHE

Considérant que l'église est propriété de la commune, mais que le suivi des travaux de réparation du chauffage a été assuré par l'équipe paroissiale, le Conseil Municipal vote une subvention de 20 000 F, montant déterminé par rapport aux devis fournis.

PRÉVISIONS 2000 – ACHAT MATÉRIEL

- un tracteur (accord de principe)
- un taille-haies ..... 3 100 F
- une perceuse électrique ..... 1 200 F
- une petite meuleuse + disques .. 900 F
- un aspirateur pour classes maternelles ..... 2 300 F
- un aspirateur pour la salle des fêtes ..... 5 860 F
+ accessoires 1 698 F
- jardinières pour fleurissement rue d'Anjou ..... 10 854 F
- une tenue garde-champêtre

BILAN FINANCIER 1999 COMMUNE AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après pointage de la balance des comptes avec le percepteur et lecture du bilan financier de la commune 1999, le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement au budget 2000 de la manière suivante :
- Section d'investissement 340 000,00 F
- Section de fonctionnement 100 985,65 F

BILAN FINANCIER 1999 ASSAINISSEMENT AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après lecture du bilan financier 1999, le Conseil Municipal décide de porter en :
- Section de fonctionnement .... 35 000,00 F
- Section d'investissement .... 42 568,92 F

VIABILITÉ SAINT-GILLES

Etant donné l'absence de parcelles viabilisées à partir de l'an 2001 et compte tenu de l'importance de la somme à engager et des investissement prévus pour la viabilité du terrain Saint-Gilles, le Conseil Municipal décide d'inscrire un crédit de 500 000 F H.T, au budget primitif 2000 et d'effectuer un minimum de travaux pour obtenir un permis de lotir.

LA POSTE

Une intervention a été faite auprès du groupement postal afin de maintenir en l'état les horaires d'ouverture de l'après-midi qui risquent d'être réduits.

SÉANCE DU JEUDI 23 MARS 2000

BUDGET PRIMITIF 2000

Fonctionnement

Dépenses et recettes : . . 2 585 320,00 F

Investissement

Dépenses et recettes : . . 2 221 715,01 F

ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2000

Fonctionnement M 49

Dépenses et recettes : . . . . . 128 000 F

Investissement

Dépenses et recettes : . . . 531.382,65 F.

GENDARMERIE

Suite au devis de M. CHEHERE, menuisier à Saint-Denis d'Anjou, les travaux à la gendarmerie représentent un coût total de 67 200 F.

- 56 200,00 F pour les menuiseries de 2 pavillons
- 11 000,00 F pour les 2 portes d'entrée.

Etant donné que les bâtiments sont à usage de logement et du patrimoine communal, le Conseil Municipal décide de faire effectuer les travaux cités et sollicite une subvention dans le cadre de l'ORAH (Opération Amélioration de l'habitat mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier) pour le financement des travaux.

INDEMNITE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE 2000

Conformément à la circulaire préfectorale du 17 mars 2000 relative à l'indemnité du prêtre ne résidant pas dans la localité, une indemnité de 731,91 F est accordée à M. BEAUDOIN Robert.

CIRCULATION POIDS LOURDS RUE D'ANJOU

Suite aux travaux des trottoirs rue d'Anjou, la chaussée est plus étroite et la circulation des poids lourds et véhicules de plus de 3,5 tonnes est devenue difficile et dangereuse dans cette rue.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'interdire le passage des poids lourds et véhicules de plus de 3,5 tonnes dans la rue d'Anjou, qui seront dirigés vers la rue des Brétignolles.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La participation aux frais de fonctionnement de l'École Publique par les Communes de résidences des élèves est portée pour l'année 2000 à 500 F par enfant.

SÉANCE DU JEUDI 20 AVRIL 2000

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN DÉCLARATION D'ALIÉNATION D'UN BIEN SITUÉ EN ZONE U

La Commune renonce à son droit de préemption urbain sur les biens suivants :

- Section AB n°s 272 et 273 : 11, rue des Trois-Moulins
- Section AB n°s 166 et 457 : rue Jean-Bourré

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE HENRI-IV RUE DU MOULIN-BOSSARD RUE DU BOCAGE

Des travaux d'enfouissement des réseaux doivent être réalisés à l'automne 2000, en particulier pour assurer un renforcement en électricité de la Coopérative Agricole de la Mayenne.
L'enfouissement des réseaux électriques étant totalement pris en charge par le Syndicat départemental d'électrification, le Comité de choix nous a informé que le programme cité était retenu au titre de l'année 2000 pour une participation du département à hauteur de 30 % du total des dépenses de l'enfouissement des réseaux téléphoniques sachant que France Télécom participe à hauteur de 20 % du H.T.

En ce qui concerne les candélabres, l'estimation approximative fournie est de l'ordre de . . . . . 140 000 F H.T.

- rue Henri-IV (entrée de Bourg) 5 candélabres
  Coût : . . . . . 50 000 F (estimation)
- rue du Moulin Bossard 6 candélabres
  Coût : . . . . . 60 000 F
- rue du Bocage 3 candélabres
  Coût : . . . . . 30 000 F

Pour le financement des candélabres, le Conseil Municipal sollicite une subvention près de la Communauté de Communes :

- **dans le cadre de la CRAPE :**
  la rue Henri-IV
  Dépense : . . . . . 50 000 F
  (étant donné que ce programme répond à celui retenu pour les entrées de Bourg).
- **dans le cadre du CRD :**
  la rue du Moulin-Bossard
  et la rue du Bocage
  Dépense totale estimée : . . . . 90 000 F

TRI SELECTIF

L'organisation du tri sélectif sur la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier étant actuellement en cours, chaque commune se verra dotée de différents containers invitant la population à y déposer différents matériaux (plastique, carton....).
La commune de Bierné aura deux points de collecte :

- l'un à la future déchetterie
- l'autre proche du nouveau bâtiment des classes maternelles.

SÉANCE DU JEUDI 25 MAI 2000

CHEMINS PRIVÉS PROGRAMME 2000 RÉSULTAT CONSULTATION

Les travaux des chemins privés pour le programme 2000 seront confiés à l'Entreprise BEZIER

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PAR L'OFFICE H.L.M. DE LA MAYENNE

Le Maire donne connaissance aux Conseillers Municipaux du projet de l'OPHLM de la Mayenne relatif à la construction de deux logements individuels, sur deux terrains communaux, situés : rue du Béron (cadastré section C n° 465) et rue du Comice (cadastré Section C n° 467) et précise les conditions d'intervention de l'Office, à savoir la cession par la commune du terrain viabilisé au prix de 10 000 F par logement, plafonné à 100 000 F, soit pour la présente opération : 20 000 F.
Les plantations seront réalisées par la Commune.
Le Conseil Municipal acceptant l'ensemble des dispositions sus-énoncées pour la réalisation de ces logements, demande à l'Office de désigner Maître ROBERT, notaire à Meslay-du-Maine, pour effectuer la transaction.

ÉLAGAGE 2000

Les travaux d'élagage 2000 seront confiés à l'Entreprise BEZIER.

INFORMATION COLLECTE SELECTIVE

Aménagement d'un point collecte à l'angle de la rue du Maine et de la rue des Brétignolles, proche du local communal.

SÉANCE DU JEUDI 6 JUILLET 2000

RENOUVELLEMENT CONTRAT CÉLINE MARCADÉ, AGENT À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les effectifs scolaires étant en hausse, le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de Céline MARCADÉ du 1er septembre 2000 au 31 août 2001 sur la base de 21 H 50/semaine.

DEMANDE TABLES ET CHAISES PAR L'ECOLE MATERNELLE

Etant donné l'augmentation du nombre d'élèves en cours préparatoire, le Conseil Municipal donne son accord à l'achat du mobilier pour la prochaine rentrée scolaire. Coût total : . . . . . 4 200 F.

SÉANCE DU JEUDI 6 JUILLET 2000

DEMANDE ÉTUDE HAIES BOCAGÈRES

Une étude et analyse du maillage bocager de la commune est demandée et celle-ci pourrait être faite par les services de la communauté de Communes du Pays de Château-Gontier.

L'objectif de cette action est d'établir, après analyse du maillage bocager, un programme de plantations de haies ou d'amélioration des haies existantes pour reconstituer le maillage bocager sur le domaine public mais aussi le domaine privé.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'action «Revalorisation du maillage bocager» et charge Monsieur le Maire de contacter les services de la Communauté de Communes.

LOCATION LOCAUX COMMUNAUX

A compter du 1er janvier 2001, une participation aux frais de chauffage à la salle des fêtes sera demandée aux associations en période d'hiver de 200 F par soirée.

Quant à l'occupation de la salle de réunion de la mairie par des groupes à but lucratif, une participation de 300 F par soirée, sera demandée l'été et 500 F l'hiver et ce, dès la première demande.

CARREFOUR AVEC LA ROUTE DE BOUÈRE

Depuis la mise en place de l'interdiction aux poids lourds rue d'Anjou, la sortie des véhicules au carrefour de la route de Bouère est devenue dangereuse.

Le Conseil Municipal décide de demander une étude de l'aménagement du carrefour à la D.D.E. pour améliorer la sécurité et ralentir les véhicules venant de Grez-en-Bouère.

SÉANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2000

VOIRIE - TRAVAUX DE POINT À TEMPS

Travaux de reconstitution des fossés

Les travaux de fossés ..... 10 297,56 F
et de point à temps à hauteur de ..... 30 000 F
seront confiés à l'Entreprise BÉZIER.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN
DÉCLARATION D'ALIÉNATION D'UN BIEN SITUÉ EN ZONE U

La Commune renonce à l'exercice de son droit de préemption urbain sur l'immeuble, rue d'Anjou, Section AB n° 137 et 168.

VESTIAIRES FOOTBALL

Pour pallier provisoirement à l'inconfort actuel des vestiaires de Football, la Commune d'AZÉ possédant actuellement deux structures préfabriquées non utilisées à ce jour et ayant servi aux footballeurs dans l'attente d'un investissement, le Conseil Municipal décide l'achat de ces deux structures pré-fabriquées au prix de 25 000 F (la location n'étant pas envisagée par la Commune d'AZÉ).

LOGEMENT COMMUNE AU DESSUS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Suite au départ de M. LE MÉE Yoann au 31 juillet 2000, le logement est actuellement occupé par M. CHAMPENOIS Karl, qui lui-même, par un courrier du 13 septembre 2000 annonce son départ pour le 08 octobre 2000.

Le logement sera donc disponible.

LOCATION DÉPENDANCE RUE DU PRIEURÉ

La Commune mettant à disposition une petite dépendance à la disposition de Mme BOURDAIS Rolande, locataire d'un logement H.L.M. rue du Prieuré, le Conseil Municipal décide de fixer une location de 100 F par mois.

PERMANENCES MAIRIE

Secrétariat de Mairie

OUVERT du LUNDI au VENDREDI

Tous les matins de 9 h 00 à 12 h 00
et Vendredi après-midi de 16 h 00 à 18 h 00.

En dehors de ces horaires, prendre rendez-vous par téléphone
Tél. 02 43 70 53 17 - Fax 02 43 70 92 43.

SÉANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2000

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2000

Section de fonctionnement : . . 97 200 F
Section d'investissement : . . . . 28 085 F

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La redevance assainissement est maintenue au tarif actuel de 7,30 F le m³.

RÉPARTITION PRODUIT CONCESSION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir la répartition du produit de la concession à 2/3 à la Commune et 1/3 au CCAS.

PRIME 2000
DU PERSONNEL COMMUNAL

Conformément aux propositions du Comité Technique paritaire concernant le montant de la prime de fin d'année, le Conseil Municipal vote l'augmentation de 2 % pour chaque agent communal et sera versée au prorata du traitement en cas d'arrêt de travail.

BULLETIN 2001

Les travaux d'impression du prochain bulletin municipal seront confiés à la Société Imprim'Ernée Création dont le coût est estimé à 12 770 F pour 300 exemplaires et la présentation habituelle.

FAMILLES RURALES
DEMANDE DE LA CANTINE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'achat de distributeurs de papier essuie-mains, distributeurs de savon et la vaisselle demandée.

CONVENTION AVEC FAMILLES RURALES ET L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE FAMILLES RURALES DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER ET DU MAINE ANGEVIN

FAMILLES RURALES

Afin de permettre aux enfants participant aux activités de Familles Rurales de Bierné et l'association intercommunale, dont le siège est à Bierné, de bénéficier de la mise à disposition à titre gracieux de la piscine intercommunale de Château-Gontier, une convention avec les deux associations doit être passée entre elles et la Commune de Bierné.

Cette convention indique que la commune de Bierné délègue aux deux associations l'organisation des mercredis-loisirs et camps, et toutes activités de loisirs pour enfants et jeunes.

Le Conseil Municipal autorise le maire à procéder à la signature des deux conventions avec les Associations Familles Rurales.

PERMANENCES DIVERSES

La P.A.I.O. du Sud-Mayenne

(**P**ermanence d'**A**cceuil d'**I**nformation et d'**O**rientation)

Objectif : l'emploi

CHÂTEAU-GONTIER
7, Galerie Marchande des Halles
Tél. 02 43 07 27 49

A LA MAIRIE DE BIERNÉ
Tél. 02 43 70 53 17

Assistante sociale

Mme Marie-Odile SOULARD
assure une permanence
rue des Jardins
(ancienne école maternelle).

Tous les VENDREDIS matins
de 9 h 00 À 12 h 00

En dehors de ces permanences, il convient de s'adresser au Centre Social à Grez-en-Bouère rue de la Libération Tél. 02 43 70 66 60.

Mutualité Sociale Agricole

Depuis le 1er Novembre 2000, les jours de permanence ont changé.
En effet, la M.S.A. a dû modifier son organisation et les permanences ont désormais lieu les 1er et 3e MARDIS de chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00.

Profitez du service. Une personne est à votre disposition au rez-de-chaussée à la Mairie de Bierné Dites-le autour de vous.

Voeux 2001 ✻✻✻✻
5 Janvier 2001
à 20 heures

Pose officielle
panneau 1re fleur
20 JANVIER 2001
à 14 h 00

CONSEIL MUNICIPAL (EX. DES DÉLIBÉRATIONS)

SÉANCE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2000

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN
DÉCLARATION D'ALIÉNATION D'UN BIEN SITUÉ EN ZONE U

La Commune décide de renoncer à l'exercice de son D.P.U. sur le bien Section AB n° 485 (rue St-Gilles).

IMPLANTATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES EN BORDURE DE LA ROUTE DE ST-MICHEL DE FEINS

La future déchetterie prévue par la Communauté de Communes sera construite sur un terrain en bordure de la route de St-Michel de Feins et il y a lieu de prévoir dès maintenant l'implantation d'un poste de refoulement des eaux usées nécessaire à la déchetterie d'une part, et aux parcelles à viabiliser dans le Lotissement Saint-Gilles d'autre part.

L'estimation est de 170 000 francs H.T. (crédits prévus au Budget assainissement).

Le Conseil Municipal décide de lancer la consultation d'entreprises, qui pourra se réaliser par marché négocié et autorise le maire à signer le marché négocié et les pièces s'y afférent.

DEMANDE DE CONCOURS A LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT POUR UNE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

La Commune de Bierné sollicite le concours de la DDE pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre concernant la construction d'un poste de refoulement des eaux usées «route de Saint-Michel de Feins».

REMISE AUX NORMES DE LA STATION D'ÉPURATION RÉHABILITATION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT

L'étude diagnostic réalisée par le Cabinet BETAM pour une mise aux normes de la station et une réhabilitation du réseau assainissement prévoit une estimation de 604 000 F H.T. pour la station et 94 250 F pour la totalité du réseau dont 75 250 F en travaux prioritaires.

Le Conseil Municipal décide de faire effectuer les travaux estimés et sollicite une aide financière à hauteur de 40 % au Département, à hauteur de 35 % (station) et 10 % (réseaux) auprès de l'Agence de L'Eau, et autorise le maire à signer les pièces du marché à venir après la consultation des entreprises.

PROGRAMME VOIRIE 2001
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA D.G.E.

Le Conseil municipal décide de retenir les gros travaux suivants :

VC 302 de la Butallerie ..... 61.600 F
Grosses réparations chaussées (programme 6) ..... 102 500 F

Signalisation horizontale
3 500 F (non éligible DGE)
(VC du Buisson Rond : crédits prévus en 2000 - travaux réalisés en 2001)
et sollicite l'aide du Département dans le cadre de la D.G.E. pour l'an 2001.

CRÉDITS SCOLAIRES 2001

École Publique :
Fournitures scolaires ..... 210 F par enfant

Écoles Publique et privée :
Voyage scolaire ..... 68 F par enfant

PLAN PAYSAGER
PARTICIPATION DE LA COMMUNE

La Commune ayant donné son accord à l'aménagement d'un plan paysager dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, une participation financière de 1 000 F fixée suivant une convention passée entre les deux parties, est demandée pour la réalisation de son schéma, la CCPCG finançant l'opération dans le cadre de la CARPE pour un montant de 6 456,20 F.

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural

L'année 2000 a été fertile en changements pour notre Association, puisque plusieurs responsables ont désiré passer le relais et c'est ainsi que d'autres personnes ont bien voulu consacrer un peu de leur temps au service des Personnes Agées.

Malgré la charge de travail que cela implique, M^me^ Vray, a accepté de remplacer M^me^ M.-Jeanne Marchais, pour la constitution des dossiers de demande près des caisses de retraite et le suivi du travail des Aides à Domicile chez les utilisateurs du service.

Cela faisait 25 ans que M^me^ Marchais assurait ces fonctions, on ne saurait compter les heures données à ce bénévolat ; M^me^ Madeleine Janvrin, a souhaité elle aussi arrêter le travail qui consiste à faire les relevés d'heures des Aides à Domicile en fin de mois, ce qu'elle a fait pendant une quinzaine d'années.

Pour la remplacer M^me^ Germaine Landais et M^me^ Germaine Bruneau veulent bien donner un peu de temps de leur récente retraite.

Pour Saint-Michel de Feins, M^me^ Taunais a accepté de remplacer M. Gelineau au Conseil d'Administration, elle est maintenant vice-présidente.

Au nom de toutes les personnes aidées et de l'Association, je tiens à remercier de tout cœur, celles qui ont donné beaucoup d'elles-mêmes dans ce bénévolat et celles qui sont appelées à en donner maintenant, afin que l'Association continue à fonctionner le mieux possible au service de ceux qui en ont besoin !

Comme on peut s'en rendre compte, le bénévolat n'est pas forcément en voie de disparition puisqu'à l'A.D.M.R. nous avons 4 nouveaux membres pour 2000.

Pour les Aides à Domicile aux Personnes Agées, il faut s'adresser à :

- Mme Patricia VRAY — *Tél. 02 43 70 29 05*
  Rue Jean-Bourré - Bierné

Pour les T.I.S.F. ***(ex. travailleuses familiales) pour les familles avec enfants :***

- Marie Angèle VIOT — *Tél. 02 43 70 53 91*
  La Bretonnière - Bierné

L'association ADMR offre à tous ses Meilleurs Vœux pour 2001

✍ M.-A. Rousselet

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Bierné ont effectué à ce jour 30 interventions. Cependant il est regrettable de ne pas avoir pu intervenir sur deux interventions dues au manque de disponibilité pour des raisons professionnelles.

C'est pour cela que nous invitons toutes personnes disponibles la semaine sur la commune à venir renforcer notre équipe. Toutefois, les deux interventions qui n'ont pu être assurées par le CIS Bierné ont été assurées par un autre centre.

Les Sapeurs-Pompiers de Bierné vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année et une Heureuse Année 2001. Ils vous remercient de votre accueil chaleureux et de votre générosité lors de notre passage pour le calendrier annuel.

✍ Le Chef de Centre et le Président de l'Amicale

ÉCOLE PUBLIQUE « MARCEL AYMÉ »

L'école publique " Marcel Aymé " a actuellement 4 classes et 4 enseignants.

La rentrée scolaire 2000 a vu un petit changement au sein de l'équipe enseignante. Sylvie Rivière vient remplacer Corinne Pondevy.

Effectifs actuels

- Petites sections de 2 et 3 ans, Moyenne section 23 enfants (8+8+7) avec Sylvie Rivière.
- Grande section et CP : 27 enfants (10+17) avec Arlette Vau
- CE1, CE2 : 14 enfants (10+4) avec Marc Ferron
- Grande section et CP : 27 enfants (10+17) avec Arlette Vau
- CM1, CM2 : 19 enfants (9+10) avec Gérard Brochard

Le nouveau projet d'école validé par l'inspection académique a pour titre : LA RÉUSSITE POUR TOUS

4 GRANDES DIRECTIONS SONT RETENUES POUR CE PROJET :

1 **Création et animation d'une BCD à l'école** (Bibliothèque, centre documentation) l'inspection académique a financé cette création, l'association des parents d'élèves prend le relais pour un deuxième achat de livres.

2 **Réduire les taux d'entrée en CLISS et SEGPA** (enfants ayant de grosses difficultés scolaires)

- Aide à la lecture après la classe au niveau du CP avec la participation d'une personne bénévole et le concours de l'enseignante.
- Soutien individualisé adapté aux enfants.

Distribution du goûter par les petits et les moyens : 1e prise de responsabilité

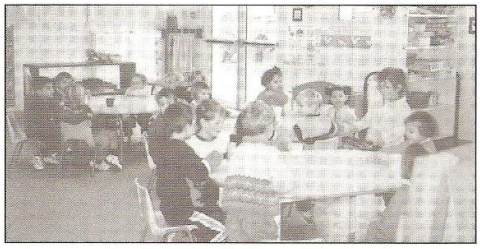

3 **Créer et faire vivre un pôle multimédia dans l'école**

- Les CM travaillent quotidiennement avec l'ordinateur sur CD Rom et régulièrement avec internet.
- Initiation au traitement de texte dès le CE1.
- M. Forgin, informaticien de la mairie de Château-Gontier intervient en moyenne 1 fois/mois avec les enfants de CM.

Dates à retenir...

Jeudi 21 Décembre
En soirée
Fête de Noël

Dimanche 4 Mars
Carnaval

Dimanche 22 Avril
Portes ouvertes à l'école avec marché aux plantes

Samedi 30 Juin
Fête de fin d'année

4 **Ouverture sur le monde extérieur**

- «Pégasiades» au centre équestre de Saint-Fort (CE, CM)
- Bibliothèque de Bierné (visite mensuelle pour les élèves)
- Projet musical
  - avec Jérome Doittée (GS à CE2) pour le spectacle de Noël.
  - initiation à la flûte pour les CM.
- Spectacles au théatre des Ursulines
  - 25 janvier (PS à CP)
  - 5 Mars (CE, CM)
- Activités manuelles avec un parent bénévole (CE, CM)
- Piscine du 12 janvier au 30 mars (GS à CM)
- Utilisation bi-hebdomadaire de la salle des sports pour chaque classe.
- Jeux d'opposition (GS à CE2) en mars, avril à Château-Gontier.
- Jeux d'athlétisme (CE, CM) en juin à Grez-en-Bouère.
- Classe de Mer pendant 1 semaine pour les CM au cours du 3e trimestre à Primel-Trégastel (29) avec les PEP 53.
- Voyage éducatif en fin d'année pour les quatre classes.

L'Association des parents d'élèves (A.P.E. Marcel Aymé) s'est donné pour but de contribuer à la réalisation de tout projet visant une amélioration, un confort, ou une ouverture supplémentaire dans l'éducation des enfants. Elle continue d'œuvrer dans ce sens, il est prévu ainsi de poursuivre le financement de matériel de cours pour la maternelle (trottinettes).

La rentrée s'est déroulée sereinement à l'école Marcel AYMÉ. La maternelle a retrouvé avec plaisir, les nouveaux locaux qu'elle avait déjà pu investir au dernier trimestre.

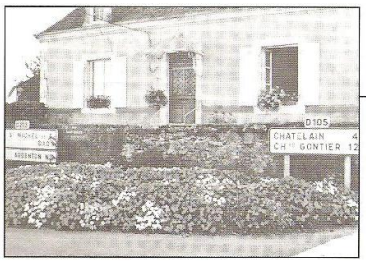

BIERNÉ, VILLAGE FLEURI

Améliorer le cadre de vie, maintenir la population, conserver les commerces, donner envie à d'autres personnes de s'installer dans la commune où elles trouveront une qualité de vie, maintenir les effectifs scolaires, restaurer une certaine convivialité villageoise, mieux accueillir les touristes et visiteurs, tels sont les objectifs des efforts de fleurissement qui ont été engagés à Bierné depuis de nombreuses années.-

Un travail qui porte ses fruits puisque la Commune vient d'être reconnue «Village fleuri 1 Fleur».
Ce panneau avec la 1re fleur est justement mérité, celle-ci ne doit pas rester orpheline très longtemps...

QUELQUES ELEMENTS INDISPENSABLES EN SYNTHÈSE

1) POURQUOI FLEURIR ?

- amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie.
- maintien de la population dans une commune où il fait bon vivre, d'où maintien de l'école, des commerces.
- quand des jeunes couples s'installent : rajeunissement de la population d'où dynamisme, maintien du tissu associatif, sportif, culturel.
- participer à l'image de marque d'un département voué au tourisme rural, prouvant qu'il sait accueillir : «accueillir, c'est sourire... sourire, c'est fleurir» (R. BURON).

2) CRITÈRES D'UN BON EMBELLISSEMENT

- la fleur (cohérence et harmonie).
- l'arbre, indispensable en écrin (de préférence en MAYENNE : le feuillus)
- les végétaux - l'engazonnement.

mais aussi :

- la propreté d'un village.
- la restauration du bâti (encore quelques efforts à faire à Bierné).
- la maîtrise des panneaux publicitaires.
- l'enfouissement des réseaux.

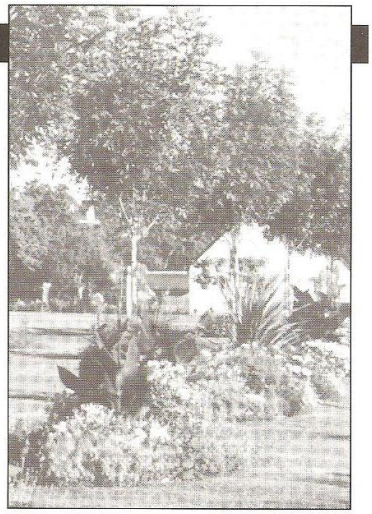

A 1 - le Concept

Au cours des 20 dernières années, le concept du fleurissement s'est peu à peu émancipé du cadre strict de la «fleur» pour prendre en compte l'environnement végétal dans sa globalité, dans le cadre d'une optique beaucoup plus paysagère.
Aujourd'hui, le concept s'élargit à la notion d'aménagement de l'espace rural et urbain et le fleurissement, du fait de ses implications très variées, ne saurait se cantonner à une approche exclusivement touristique alors que les partenaires concernés apparaissent de plus en plus nombreux et diversifiés.

A 2 - les motivations

- Le fleurissement correspond d'abord, en tant qu'élément constitutif contribuant à la qualité de vie, à une demande manifeste des administrés. Il renvoie non seulement à l'image des élus face aux administrés mais également à l'image de la ville vis-à-vis de ses rivales.
- Il constitue une vitrine privilégiée de l'action et du savoir-faire des services Espaces verts, vis-à-vis des administrés mais également aux yeux des élus.
- Il s'intègre, pour certaines villes, dans le cadre d'une approche touristique qui contribue à renforcer l'image de marque de la cité.
- Il permet, pour les communes rurales, de restaurer une certaine convivialité villageoise.
- Il peut, enfin, aller dans le sens d'une approche globale visant à lutter contre la désertification des zones rurales.

A 3 - les résultats

La politique de fleurissement et d'amélioration de l'environnement végétal des villes et villages a de multiples retombées :

Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens,

Elle participe à l'image de la commune, dont elle est un élément important, et peut être un outil de communication efficace,
C'est un réel outil de promotion touristique comme l'ont prouvé certains départements ou certains villages qui ont axé leur développement sur ces actions.

Pour de nombreuses clientèles, étrangères notamment, c'est un élément important de la qualité de l'accueil (Ex. Mayennais :
- à Saint-Loup du Gast qui a reçu le Grand Prix National du Fleurissement en 95, le fleurissement est en effet devenu un véritable atout touristique. Et devant le flux grandissant des vacanciers, un commerce multi-services a même été créé, gérant également les rendez-vous du vélo-rail, sur le plan local, la municipalité a dû viabiliser un nouveau lotissement et ouvrir une classe supplémentaire.
- à Juvigné, village 4 fleurs et prix européen, 30 000 personnes ont visité la ville en 1999 et autant en 2000. On peut estimer une augmentation du C.A. des commerçants à + 25 % depuis l'obtention de ce prix.

Elle contribue à la création d'emplois, au sein des professions de l'horticulture et du paysage d'une part, et par ses effets induits sur la fréquentation touristique d'autre part,

Elle contribue au maintien de la vitalité des villages ; c'est un outil performant au service du développement rural, *(on remarque, par exemple, que dans les communes fleuries, les maisons à vendre sont moins nombreuses.)*

Elle est un élément important dans la valorisation de nos communes. Tout en favorisant l'échange et le dialogue entre les citoyens et les élus, elle concourt également à la politique d'accueil et de fidélisation de nos visiteurs. Cette envie de faire partager à chaque touriste notre environnement, notre cadre de vie, va de pair avec la volonté de nos concitoyens de mieux accueillir encore celle et ceux qui font le choix de visiter la France.

Elle a un rôle social important. Facteur de cohésion sociale, voire de mobilisation des scolaires, des jeunes et des habitants, c'est une preuve de solidarité particulièrement appréciable dans les villages et dans les quartiers en difficulté. Les jardins familiaux constituent un lieu d'échange, d'intégration sociale, voire de reconquête de la dignité.

A 4 - Le Concours et les relations entre les différents niveaux de collectivités

Créé en 1959 par le Ministère chargé du Tourisme et à l'initiative de Robert BURON, le concours concerne en 1998 11062 communes soit près du tiers de l'ensemble des communes françaises, et l'on note depuis 25 ans un doublement du taux de participation.
Le concours des Villes et Villages Fleuris a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes. De façon générale, sont primés tous les efforts contribuant à l'image d'une France accueillante et fleurie.

BIERNÉ, VILLAGE FLEURI

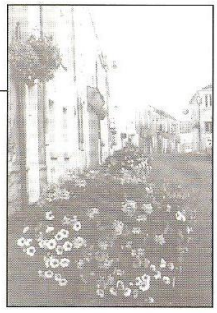

...Pour ce faire, nous invitons les Biernéens à épauler la municipalité en fleurissant leurs fenêtres, leurs murs, leurs jardins. En effet, la participation des habitants représente 50 % du label. On peut participer au fleurissement de différentes manières, celui-ci ne se mesure plus ni au poids ni au nombre. Un décor peut être très agréable avec des fleurs simples, des végétaux, le choix de la couleur des feuillages, la forme des plantes et leur volume peut suffire à créer une ambiance végétale de grande qualité.

Merci à vous tous, merci à tous ceux qui fleurissent, qui sèment, plantent, taillent et ratissent ce grand jardin qu'est devenue la commune de Bierné.

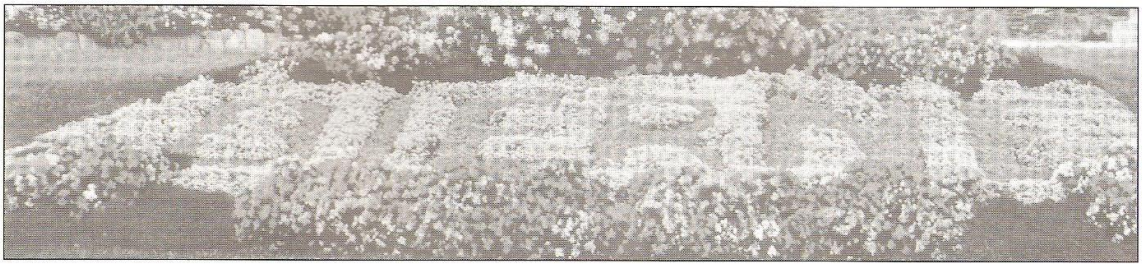

Le fleurissement est une pyramide :

A la base, se trouvent les villes et les villages. Dans les toutes petites communes, c'est généralement le maire qui prend l'initiative de fleurir. Mais l'idée émane parfois des habitants. Leurs préoccupations : améliorer le cadre de vie et faire parler de leur village.

Dans les communes de 2500 à 5000 habitants, la prise de décision est plus formelle. Le rôle social du fleurissement commence à apparaître et le besoin de communiquer se fait sentir : on cherche à acquérir une certaine notoriété au sein du département. Le concours prend ici une autre dimension, entraînant une forte participation de la population. Encore proche des citoyens, le département a un rôle charnière : il est chargé de créer une dynamique autour du concours, d'apporter des conseils techniques, de promouvoir ce fleurissement.

La mission de la région consiste à gérer les "fleurs" 1,2,3 et de proposer la 4è au comité national.

Mais ses prérogatives vont bien au-delà. Elle doit assurer la promotion des villes et villages fleuris, communiquer avec l'ensemble du secteur touristique (hôtels, restaurants), promouvoir les routes fleuries, mettre en place des opérations de promotion...

Ce qui est vrai pour la région l'est aussi pour le Comité national. Il a pour mission d'organiser le concours mais également de déterminer les grandes orientations du fleurissement, d'assurer la promotion du fleurissement tant au niveau national qu'international.

(Rapport de M. PIOLLAT, maire adjoint de THOIRY (78) lors des 6e assises nationales du fleurissement à Bourges 7-8 novembre 1996)

A 5 - le concours en Pays de la Loire

Le concours régional : une action gérée par le Comité Régional du Tourisme. Le jury régional, placé sous la présidence d'un élu régional, est coordonné par le C.R.T. ; y sont associés un représentant d'un C.A.U.E. et de l'Union Horticole Régionale. Chaque année, le jury visite toutes les communes suivantes : celles déjà classées de 1 à 3 fleurs, celles inscrites au palmarès régional et celles classées premières dans leur catégorie par les jurys départementaux.

En 1999, le jury régional a visité 158 communes des cinq départements des Pays de la Loire.

Évolution du nombre de communes participant au Concours Régional depuis 6 ans

1994	1995	1996	1997	1998	1999
78	75	94	113	143	158

Evolution et répartition du nombre de communes participant au Concours Régional par département

Départements	Nombre de communes visitées 1997	1998	1999
Loire-Atlantique	22	25	26
Maine et Loire	23	28	29
Mayenne	34	43	44
Sarthe	21	28	33
Vendée	13	19	26

A 6 - le fleurissement, un outil de communication

Le fleurissement est d'abord un outil de communication «interne» : il s'adresse à la population locale qui dispose ainsi d'un cadre de vie agréable. Ajoutons qu'à travers lui, le maire renforce l'identité de la commune et sensibilise les habitants au respect de l'environnement. Il peut servir de support pour communiquer vers l'extérieur. Nombreux sont les villages ou les villes qui choisissent de s'adresser aux touristes (de la région, de toute la France, voire au-delà des frontières). Certains l'utilisent aussi pour attirer des investisseurs ou les habitants d'une grande agglomération proche. Le fleurissement est l'une des composantes de l'image "nature" sur laquelle certaines villes fondent leur stratégie de communication.

Constat : la nature, comme les parcs et jardins, sont aujourd'hui des thèmes porteurs, le fleurissement aurait donc intérêt à profiter de cet engouement.

La fleur n'est pas péjorative, elle est facteur de dynamisme.

Dossier réalisé par Marina JUIN, chargée du fleurissement au COMITE DEPARTEMENTAL de la MAYENNE le 28/06/1999 et réalisé le 27/10/2000.

ÉCOLE PRIVÉE « la Sainte Famille »

Une nouvelle année arrive. La rentrée est déjà loin. Retenons cependant qu'elle a été marquée par une hausse des effectifs ainsi que par l'arrivée d'un nouveau maître M. Jean-Loup THOMAS pour la classe de cycle III. Il semble tout à fait habitué à son nouveau poste. L'année scolaire sera rythmée par plusieurs temps forts : 1er trimestre : piscine - projet nature et environnement avec le partenariat d'intervenant extérieur.

Pour la classe de maternelle et CP
Bibliothèque à Bierné (avec réalisation d'un livre) - Spectacle au Carré - Informatique Correspondance avec une école du Brésil (utilisation d'Internet) - Sorties diverses liées aux thèmes pédagogiques - Classe de mer : moyenne section, grande section, CP en mai 2001 - Musique avec Jérôme Doittée.

Pour la classe de CE et CM
Correspondance avec une classe du Maine et Loire
Projets conçus par les enfants (ex. : organiser des jeux olympiques avec cette classe). Défi lecture avec 4 ou 5 écoles - Projet Arts plastiques - Réalisation d'un recueil de contes - Informatique (réalisation d'une gazette).

Dates à retenir...

22 Décembre 2000
•
Spectacle de Noël

27 Janvier 2001
•
Soirée Galettes

Dimanche 4 Mars 2001
•
Carnaval

Samedi 16 & Dimanche 17 Juin 2001
•
Kermesse

Voici la nouvelle composition du bureau :

Présidentes	OGEC :	Martine GAILLARD	APEL :	Marie Annick MAHIER
Vice-Présidentes		Nathalie DELAUNAY		Dominique HESTAULT
Trésorières		Hélène REAUTE		Christelle PROD'HOMME (Ogec : compte Fêtes)

Secrétaire : Sophie THIRAULT
Les membres : Catherine HIRON - Magdalena BEAUDUCEL
Morgane GUESDON - Isabelle GANDON

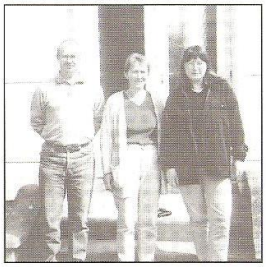

Dans nos associations OGEC et APEL, le bénévolat est indispensable aussi nous tenons à remercier tous les parents et personnes qui ont permis de mettre en œuvre différents projets par leurs aides.

★ ★ ★ ★ ★ Nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 2001 ★ ★ ★ ★ ★

U.B.A.C.P.L. : Union Biernéenne des Artisans Commerçants et Professions libérales

Cette fin d'année 2000 sera agrémentée par le passage du père Noël, des sapins décorés dans les rues de Bierné, en plus des guirlandes, avec une animation dans les rues et un jeu pour tous les habitants de Bierné.

Les animations pour l'année 2001 seront renouvelées :

- ✔ Participation au carnaval en mars
- ✔ Soirée en avril
- ✔ Foire exposition en juin avec le Comité des fêtes et le Comice ainsi que diverses associations.
- ✔ Animations de fin d'année.

L'U.B.A.C.P.L. souhaite à tous les habitants de Bierné ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année 2001, avec Bonheur, Santé et Prospérité.

LA CRÈCHE PARENTALE

La crèche parentale «Calins Malins», fut créée en 1992 par un groupe de mamans du monde rural.

LA CRÈCHE EST OUVERTE
TOUS LES JEUDIS DE 9 H 00 À 16 H 30
(forfait de 25 F la journée + 13 F de repas)
sauf vacances scolaires pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Ils y découvrent la vie en collectivité leur permettant de faire des jeux, chants, peinture et d'autres activités. La crèche est un tremplin pour faciliter l'adaptation à l'école maternelle.

Une éducatrice de jeunes enfants est là pour les accueillir avec, à tour de rôle un parent. La crèche permet aussi aux parents d'avoir une journée à eux (ménage, courses, rendez-vous...)

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir visiter les locaux (4, rue des Jardins à Bierné - derrière Viveco) et prendre contact pour d'autres renseignements à :

la crèche : **02 43 70 63 23** le jeudi uniquement
ou au **02 43 70 07 87** Tél. Présidente

✍ Le Bureau

✍ La présidente, *Morgane Garrec*

LA BIBLIOTHÈQUE

Grace à trois provenances différentes, la bibliothèque assure un important choix de livres pour les adultes comme pour les enfants.

En effet tous les deux mois nous empruntons à Château-Gontier des ouvrages en tout genre.

Trois fois par an, la bibliothèque centrale de prêts de Saint-Berthevin nous prête 450 ouvrages. Là, c'est le gros boum car il faut sortir les livres qui sont en rayon, en choisir de nouveaux et enfin tous les ranger dans la bibliothèque. (Tout lecteur intéressé peut nous aider à choisir des livres dans le bibliobus. Les dates de passage seront affichées en bibliothèque dés leurs parutions). Enfin avec le budget alloué par la commune (10 F par habitant environ) des ouvrages sont achetés et mis en circulation dés qu'ils sont préparés (couverture, cote, cataloguage).

Cette année par exemple nous nous sommes essentiellement axés sur des achats concernant la jeunesse et l'adolescence.

Chaque année, la bibliothèque participe à différentes animations : Venez la visiter en ce moment et vous découvrirez une sélection de premiers romans 2000, d'un cru fort intéressant.

Vous pourrez à l'aide d'une fiche, donner votre avis sur ses romans.
S'ils sont plébiscités leurs auteurs viendront en parler dans une bibliothèque des alentours.

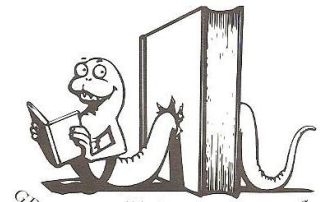

6 bis, RUE DU PRIEURÉ
à BIERNÉ

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI	16 H 30 - 18 H 00
SAMEDI	15 H 00 - 16 H 30
DIMANCHE	11 H 00 - 12 h 00

✍ La responsable de la bibliothèque

Regis Descott présente son premier roman «L'empire des Illusions» à la bibliothèque de Bierné.

BIERNÉ-GENNES FOOTBALL CLUB

La saison 1999/2000 du B.G.F.C. restera un «bon cru» pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'équipe fanion qui évoluait pour la 1re saison dans l'élite départementale (1re Division) termine à la 7e place dans un championnat assez relevé (puisque les trois premières équipes du groupe accèdent au championnat de ligue).

Le club semble prendre sa vitesse de croisière après seulement quatre années d'existence. L'équipe 2 a effectué un très bon championnat en promotion de 2e division. Ce qui lui a permis de se classer 3e. Fort de ses 110 licenciés (dont 55 seniors et 55 jeunes), le B.G.F.C. avait engagé trois équipes en championnat. L'équipe 3 s'est classée à la 2e place, ce qui constitue une excellente performance jamais égalée à ce niveau.

Les jeunes ont réalisé des parcours intéressants en championnat, qu'il s'agisse des moins de 15 ans qui ont terminé à la 2e place en «Supérieur» ou des moins de 13 ans à la 2e place en «Honneur Elite» (pour l'équipe 1) et à la 4e place en «Promotion» (pour l'équipe 2).

Il faut rajouter à ces bons parcours la finale de la Coupe de District disputée contre AHUILLÉ par l'équipe 1 des moins de 13 ans (finale perdue mais formidable souvenir pour tout le groupe). Il faut ajouter à tous ces bons résultats, l'excellent travail fait chez les plus jeunes (en particulier grâce à François BESNIER cheville ouvrière du football à 7 au sein du club).

Au cours de l'assemblée générale de juin dernier, un homme qui a beaucoup travaillé pour le club a été honoré.

Il s'agit de René THOUEILLE

(joueur durant de nombreuses années au sein l'ES BIERNÉ d'abord, puis de l'AS GENNES-SUR-GLAIZE et comme dirigeant du B.G.F.C. ensuite où il s'occupait avec brio de l'équipe 3).

Le club a tenu à le récompenser pour son travail accompli avec justesse et clairvoyance et a lui offrir un petit souvenir en guise d'au-revoir.

La saison 2000/2001 est repartie dans les mêmes conditions à la différence près que le club compte plus de jeunes que de seniors : 48 seniors et 65 jeunes, soit 113 licenciés au total.

Une petite baisse d'effectif stable qui explique que le B.G.F.C. n'a engagé que 3 équipes seniors mais 8 équipes de jeunes (soit 2 de plus par rapport à la saison précédente).

L'équipe fanion accomplit un bon début de championnat en terme de résultats (3 victoires, 2 nuls et 1 défaite en 7 matchs).

Quant à l'équipe 2 elle est actuellement 6e de son groupe et effectue un début de championnat plus difficile que l'an passé. L'équipe 3 effectue un début de championnat honorable (l'effectif du groupe étant moins relevé qu'au cours de la précédente saison).

L'équipe fanion s'est qualifiée pour le 4e tour de la Coupe de District.

Chez les jeunes (en catégorie 17 ans, 15 ans et 13 ans - ils évoluent en association avec Saint-Denis d'Anjou, Saint-Brice et Grez-en-Bouère, les résultats sont assez difficiles à venir pour les 17 ans qui n'ont gagné qu'un match.

Chez les 15 ans (deux équipes engagées) les résultats sont excellents pour l'équipe 1 qui n'a perdu qu'un match et moins bons pour l'équipe 2 qui n'en a gagné qu'un.

Pour les 13 ans, les résultats sont bons (l'équipe 1 est classée à la 3e place de son groupe).

Chez les plus jeunes (moins de 7 ans, moins de 9 ans et moins de 11 ans) les premiers matchs sont plutôt encourageants malgré parfois certains scores fleuve...

Une initiative
par la saison 2000/2001

Amis supporters,
N'oubliez pas le calendrier
du supporter du B.G.F.C.
Si vous ne le possédez pas encore, demandez-le aux responsables du B.G.F.C. ; ils se feront un plaisir de vous le proposer !!!

AMIS SUPPORTERS

VOICI QUELQUES DATES
A RETENIR
POUR L'ANNÉE
2001

GALETTE des ROIS du B.G.F.C.
A BIERNÉ
28 JANVIER

TOURNOI du PÉTANQUE
A BIERNÉ
5 AOÛT

TOURNOI du B.G.F.C
A BIERNÉ
2 ET 4 JUIN

SOIRÉE ENTRECÔTE/FRITES
A GENNES-SUR-GLAIZE
31 MARS 2000

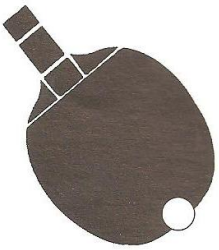

SAISON 2000-2001

TENNIS DE TABLE

Fort de nouvelles adhésions, le tennis de table de Bierné se maintient cette année avec deux équipes D3 et D4.

Comme d'habitude, la bonne ambiance règne au sein des équipes qui se battent du mieux qu'elles peuvent pour être à la hauteur du tournoi.

Le niveau, cette année, paraît plus élevé que les années précédentes au vu de la qualité des adversaires. Cependant la D3 n'est pas nulle puisqu'elle a réussi à ce jour à faire des matchs nuls et à garder un bon moral. Par contre la D4 est en difficulté, étant donné que la saison a débuté avec des matchs durs sans qu'elle puisse gagner ou neutraliser.

La saison n'est pas terminée et nous gardons l'espoir de sauver l'honneur du tennis de table de Bierné.

✍ Le Président
MADI Nabil

SECTION BASKET

Meilleurs vœux à tous les basketteurs. Bonne réussite en 2001

La section Basket a débuté la saison 2000- 2001 par un tournoi qui a eu lieu le 27 août avec une participation de 9 équipes garçons et 3 de filles. En championnat 7 équipes sont engagées. Cela représente 57 licenciés seniors garçons en DM 1, 2 seniors filles 1 en DF 2 et 1 DF 3, 1 benjamine, 1 minime garçon, 1 poussin, mini-poussin.

Les seniors garçons sont toujours en compétition pour le challenge.

Les résultats du début de saison sont satisfaisants.

Début novembre, il y a eu une remise de maillots sponsorisés par ***Viveco****.*

TENNIS ES BIERNÉ

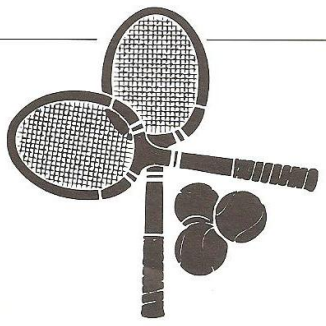

En cette saison hivernale, la section a repris les cours de tennis à la salle omnisports.

Ceux-ci ont démarré sous la direction de Ludovic SAOUT, éducateur sportif, qui est maintenant parti sous d'autres cieux à RODEZ, ayant réussi avec succès un concours de direction sportive.

Le relais est pris par André LÉZÉ, en attendant la venue d'un autre éducateur de la Communauté de Communes, le plus vite possible, nous l'espérons.

Les cours ont lieu comme chaque année,
tous les lundis de 18 h 00 à 20 h 00
des enfants de Longuefuye ayant renforcé les effectifs.

FAMILLES RURALES ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

du PAYS DU MAINE-ANGEVIN ET DE LA MAYENNE ANGEVINE

FAMILLES RURALES

En créant l'association intercommunale «Familles Rurales» en 1998, les administrateurs des 9 associations locales à l'origine du projet souhaitaient se rassembler afin d'enrayer une nouvelle dynamique au niveau des activités loisirs enfants et jeunes. Après 2 années de fonctionnement avec Jean-François, l'animateur présent sur le terrain, le bilan nous paraît encourageant, au regard :

- du renouvellement des activités proposées ;
- de la bonne fréquentation de ces ateliers ;
- du nombre de jeunes s'investissant dans l'animation des séances ;
- des 3 nouvelles associations qui nous ont rejoint au sein de l'association intercommunale.

Les différentes activités proposées lors des petites vacances : Spectacles, Bowling, Patinoire, Hip-Hop, Photo, Cirque, Boum, Divers ateliers manuels...ainsi que les camps d'été ont rassemblés 778 enfants.
Les Mercredis-loisirs, mis en place lors de la dernière année scolaire, fonctionnent maintenant tous les mercredis sur St-Denis d'Anjou et sur Bierné en alternance avec une participation moyenne de 18 enfants.

Pour 2001, l'année débutera au théâtre avec la proposition d'un atelier sur le clown proposé par Thierry Pavard du Magic Popul'art Théâtre. Les vacances d'hiver prendront les couleurs de l'Afrique par la découverte de la culture africaine, de sa musique, de ses traditions, de sa cuisine, de sa danse, etc.
Les projets ne manquent pas, déjà les camps d'été sont en préparation.

Sur le terrain, Jean-François coordonne les activités loisirs enfants et ados. Il est également présent pour aider des groupes à formuler des projets et pour un soutien à la réalisation de ces projets.
Par exemple, un groupe de 3 à 4 ados, avec des idées pas forcément très précises ou avec un projet encore flou, mais une envie de se retrouver ou de réaliser quelque chose ensemble peut rencontrer Jean-François et discuter avec lui et trouver une aide pour structurer ce projet. Il est possible de le joindre à son bureau à Bierné, place du Foyer Rural ou par téléphone au 02 43 70 08.78.

En ce début de siècle, nous souhaitons à l'association intercommunale de continuer à développer ses activités en complémentarité des associations locales et qu'avec ses par[illegible] équipes elle participe ainsi à l'animation du milieu rural pour que les familles trouvent sur leur lieu de vie un éventail d'activ[illegible] par rappo[illegible]ment varié.

✍ La Présidente, Marie-Noëlle Tribondeau

Tous mes meilleurs vœux à tous.

L'équipe
début de
résultat

FAMILLES RURALES BIERNÉ

Les différents services et activités mis en place par l'association Familles Rurales concernent une cinquantaine de familles.
Le groupe de bénévoles a le souci d'être à l'écoute, de satisfaire les attentes exprimées par les familles en partenariat avec la municipalité.

Le restaurant scolaire :
- ✔ Responsable : Jean-Yves Rousselet
- ✔ trésorier : Robert Rousselet
- ✔ secrétaire : Sylvie Ferré

Les enfants y déjeunent occasionnellement ou régulièrement selon le besoin, un répondeur est à votre disposition au 02 43 70 92 51.
N'hésitez pas à l'utiliser.
Les enfants déjeunent à une table attitrée, le groupe d'enfants se partage entre les deux salles (cantine 3e âge) ceci pour faciliter ce temps de pause encadrée par Marie-Noëlle, Josiane, Nicole. Après avoir goûté les fruits exotiques en octobre, Marie-Noëlle, la cuisinière, confectionne un repas de fête pour Noël.

La garderie périscolaire :
- ✔ Animatrice : Marie-Odile Collignon
- ✔ Responsable : Agnès Taunais

Tél : 02.43.70.63.23.
Un lieu d'accueil avant et après l'école : 7 h 30 - 9 h 00 et 16 h 30 -19 h 00
TARIF : 8 F/enfant matin et soir, 7 F. Tarif dégressif (2 enfants d'une même famille)

Chaque enfant scolarisé à Bierné peut y venir régulièrement ou occasionnellement. Il suffit d'avertir l'école et la responsable. Cet espace situé rue des jardins est adapté à l'enfant, il peut se détendre, se reposer pour faire ses leçons.
Avant chaque vacances, Marie-Odile propose des animations bricolage.

Activités loisirs :
✔ Responsables : Marie-Odile Collignon - Martine Gaillard
Colette Joufflineau

Cette commission fonctionne en collaboration avec l'inter-association. L'association a décidé de s'intéresser plus particulièrement aux plus jeunes 3 – 7 ans, ceci en lien avec les demandes des familles. L'information d'animation est transmise par les écoles et les commerces.

Danse : Modern-jazz Hip Hop
✔ Responsables : Marie-Noëlle Tribondeau - Myriam Viot
Marie-Odile Collignon

Bravo aux enfants pour le fabuleux spectacle qu'ils nous ont offert en juin. Merci et bravo à Carolyne, grâce à son enthousiasme et son initiative 2 groupes de jeunes de plus de 12 ans s'initient au Hip Hop depuis septembre.

Une activité florissante puisqu'elle intéresse 73 enfants âgés de 5 ans à 16 ans.

Un groupe adultes se retrouve en soirée le mardi de 20 h 45 à 21 h 45, il reste encore de la place.

Activités adultes :
✔ Responsables : Dominique Hestault
Marie-Noëlle Tribondeau.

Depuis septembre, des adultes se retrouvent pour aborder différentes techniques de bricolage avec Dominique Hestault (carton plume, pot pourri, déco de Noël).

Des propositions futures pour le début d'Année (pâte à sel, nœuds marins ...) permettront à d'autres personnes de se joindre au groupe.

Je remercie chaque bénévole pour sa disponibilité, tout particulièrement Marie-Noëlle Tribondeau qui a assuré avec compétence et enthousiasme la présidence de Familles Rurales durant des années.

✍ La Présidente, Colette Joufflineau

Meilleurs Vœux à toutes les familles et à tous les bénévoles

CLUB des AÎNÉS

L'Assemblée générale du club était fixée le mercredi 19 janvier 2000 suivi du partage de la galette des rois avec le renouvellement du tiers sortant.

ÉLECTIONS

Furent réélus au 1er tour :

- M. Raymond TESSIER,
- M. Jacques ARNOULD,
- Mme Marcelle BOURBON

ont été reconduits dans leurs fonctionS. Mme Madeleine Blanchouin ayant décidé de ne pas se représenter au conseil d'administration, c'est Mme Geneviève BÊCHEPOIS qui a été élue.

Mme Madeleine BLANCHOUIN fut remerciée pour toutes les années passées au sein du conseil d'administration. Une plante lui a été offerte pour tous les services rendus pendant ces années.

Les jeunes retraités sont invités à venir nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Le Club des Aînés offre à tous ses Meilleurs Vœux pour l'An 2001

Repas du 3e Age offert par la Commune

ACTIVITÉS DE L'AN 2000

FÉVRIER

8 *Concours de Belote interne au club, les 4 premiers ont été en finale*

MARS

27 *A la salle des Fêtes a eu lieu la finale des masters du jeu champion des aînés*

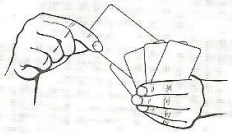

AVRIL

10 *Concours de Belote éliminatoire cantonal à Bierné c'est Argenton Notre-Dame qui a été qualifiée pour Louverné.*

26 *Journée d'information ; le thème était présenté par les pompiers.*

MAI

3 *Repas à l'Hôtel Blanche*

JUIN

24 *Foire Expo à Bierné*

25 *et exposition du Club Cantonal*

OCTOBRE

15 *Repas offert par la Municipalité. Ce repas a rassemblé 70 convives avec un menu très apprécié ; cela se passe dans la joie et la bonne humeur grâce aux serveurs qui font leur service avec beaucoup de gentillesse envers leurs aînés.*

23 *Questions pour un champion*

30 *Finale cantonale «Questions pour un champion» gagné par M. et Mme Rousselet Robert suivi de près par Mme Ciron et M. Halopeau.*

DÉCEMBRE

10 *Théâtre de l'Amicale à Daon, la troupe de l'Orpal.*

20 *Les anniversaires du 4e trimestre sont souhaités, suivis du partage de la bûche de Noël.*

TRI SÉLECTIF

TRI SÉLECTIF DANS LE PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Deux points de collecte sont installés à Bierné. Ils sont actuellement PROVISOIRES.

En effet, le premier est à l'angle de la rue des Brétignolles et rue du Maine. Mais un espace avec une plate-forme pour passage voiture sera aménagé pour un accès plus aisé et plus esthétique.
Ce sera chose faite au cours du 1er trimestre 2001.

Le deuxième point est situé route de Saint-Michel de Feins, sur un espace actuellement utilisé et propriété de l'Équipement de Château-Gontier. Il est également PROVISOIRE. En effet, il sera situé à la déchetterie, route de St-Michel de Feins, dont la construction débutera en début d'année 2001.

CONTENEUR A BANDE VERTE

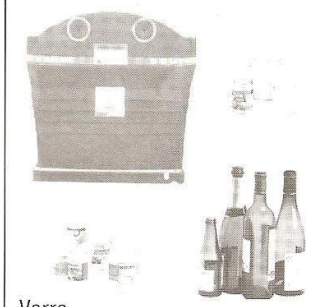

Verre

CONTENEUR A BANDE JAUNE

Bouteilles en plastique
Briques alimentaires,
Boîtes métalliques et cartonnettes.

CONTENEUR A BANDE BLEUE

Journaux,
Magazines,
prospectus, catalogues.

LE DERNIER RAMASSAGE DES CORPS DURS aura lieu dans votre commune le LUNDI 15 JANVIER 2001

Pour les autres déchets : vous utilisez votre poubelle habituelle

Boîtes de conserve contenant des restes.
Barquettes sales ou contenant des restes.
Couches-culottes
Papiers salis ou gras
Films en plastique enveloppant les revues
Enveloppes
Articles d'hygiène : mouchoirs...
Pots de fleurs - Vaisselle faïence - Porcelaine
Ampoules

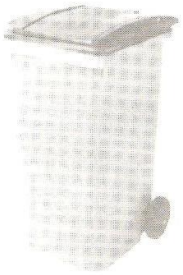

UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS !
JETEZ DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE

DERNIERS ÉCHOS...

L'HARMONIE de Bierné

L'Harmonie de Bierné
se compose de 35 musiciens
dont le directeur est Camille Blanchouin.

L'Harmonie a eu la joie d'accueillir cette année
5 nouveaux musiciens
pour la Sainte-Cécile
qui a eu lieu à Saint-Michel de Feins
le 19 novembre 2000,

En effet, 5 élèves sont rentrés sur les «rangs»,
je leur souhaite un long parcours parmi nous.

C'est grâce à Camille Blanchouin
et Marie-Laure Darault,
qui donnent beaucoup de leur temps
pour enseigner solfège et instruments.

L'école de musique accueille cette année 15 élèves. Les cours ont lieu tous les mercredis.

Les musiciens remercient toutes les personnes qui les ont accueillis avec gentillesse pour les membres honoraires.

Notre prochain concert annuel
aura lieu le
dimanche 13 mai 2001

Pour tout renseignement,
vous pouvez vous adresser à :

Camille BLANCHOUIN
(directeur)
Le Bourg - 53290 Bierné
Tél : 02 43 70 53 57

ou **Claudine VIOT** *(présidente)*
La Saulaie - 53290 Bierné
Tél : 02 43 70 64 30

Nos différentes sorties en 2000

- Carnaval de Bierné	MARS
- Concert annuel à Bierné	MAI
- Concert à Grez-en-Bouère	JUIN
- Foire de Bierné	JUIN
- Assemblée à Argenton	JUILLET
- Assemblée à Châtelain	JUILLET
- Pique-nique à St-Michel	JUILLET
- Feu d'artifice à Marigné prés Daon	JUILLET
- Feu d'artifice à St-Laurent	AOÛT
- Fête des fleurs à Morannes	AOÛT
- Armistice et Ste-Cécile à St-Michel	NOVEMBRE

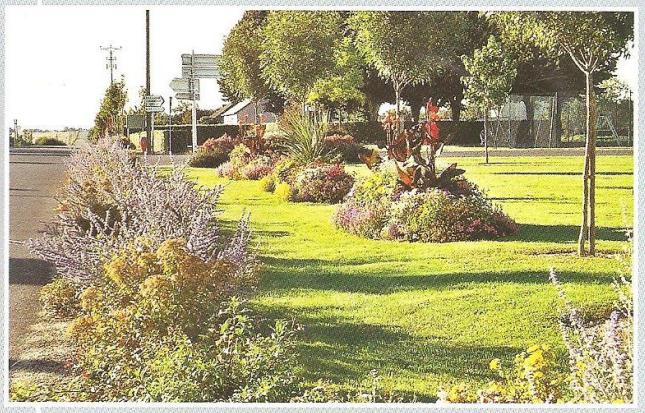

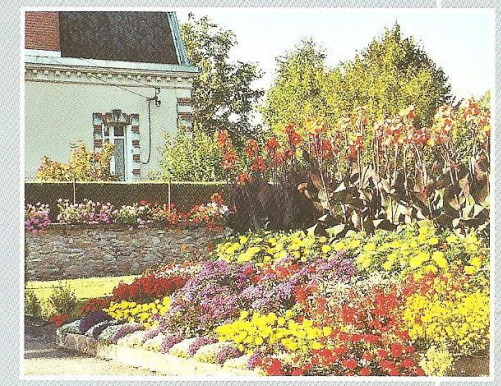

BIERNÉ
Village Fleuri
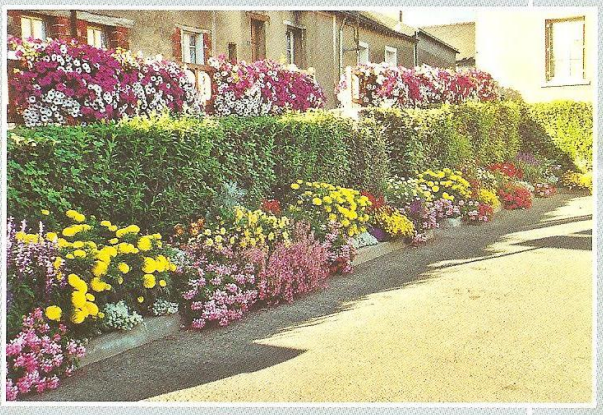
Première Fleur